

## Conseil municipal du 19 juin 2017

### SEANCE ORDINAIRE

L'an deux mil dix-sept, le lundi 19 juin à 20h00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Vincent LAUTIER, maire.

#### **PRESENTS**

Vincent LAUTIER, Michel BADOIL, Nathalie BOUGAIN, Sophie DELSIGNORE, Jacqueline DUFOUR, Michèle FOLACHIER, André MUT, Hervé PERONNET, Anne Lise PINTENO, Yves RODRIGUEZ, Annie SKRZYPCZAK, Nathalie TISSERAND, Anthony WILLAUME

#### **POUVOIRS**

Xavier CHALANDON à Sophie DELSIGNORE

Dominique TALLON à Michèle FOLACHIER

QUORUM ATTEINT (majorité des conseillers effectivement et physiquement présents)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : André MUT

#### **PROCES VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 15 mai 2017 est approuvé à l'unanimité. Anne-Lise PINTENO informe qu'il manque le montant de l'investissement pour le SCOT.

#### ▪ **Présentation du projet du conseil municipal des enfants**

Présents : Manon Fournier, Marine Fournier, Julie Lorailler, Noémie Saby.

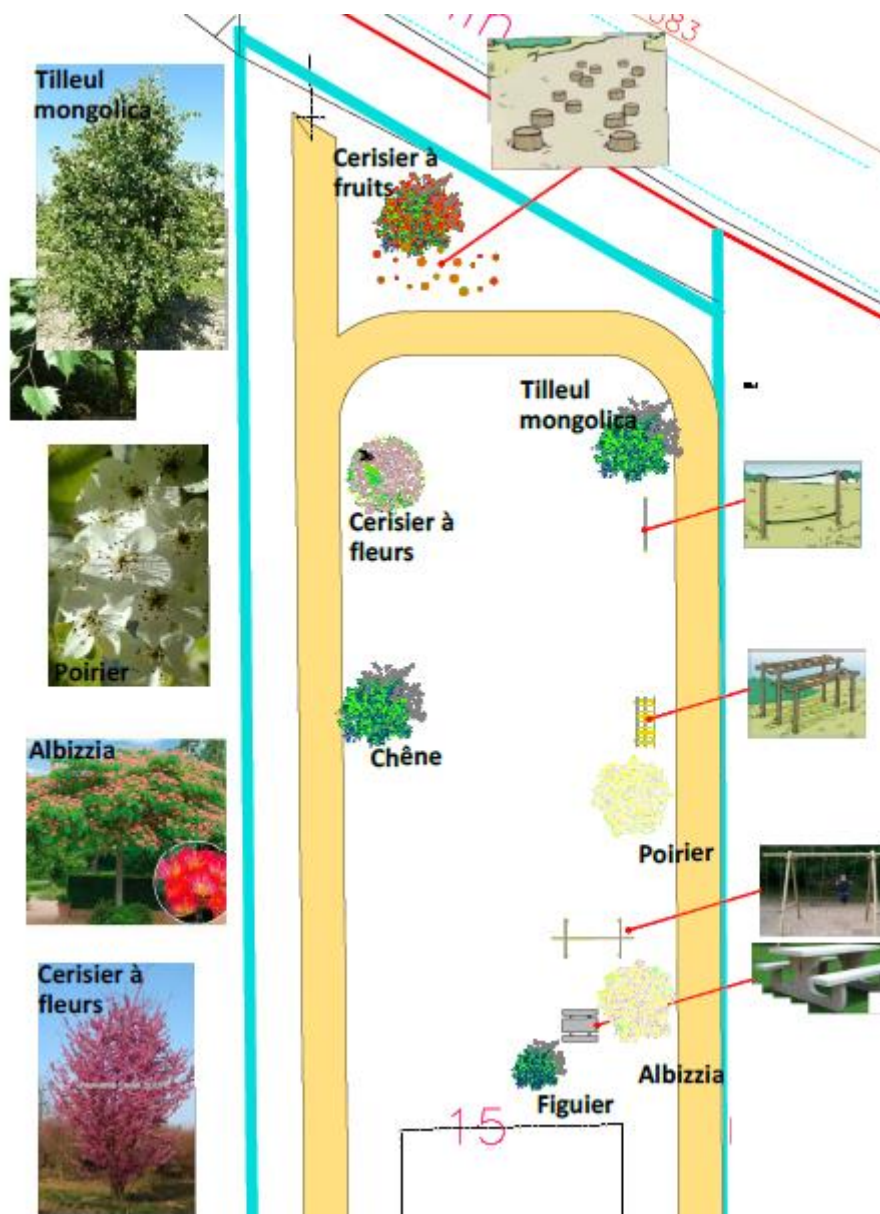
Absents/excusés : Timéo Collignon et Paloma Durand.

Manon Fournier et Julie Lorailler ont expliqué que le projet des enfants était d'embellir le City. Pour cela, ils ont regardé dans des catalogues pour trouver des jeux qui iraient sur le City. Chaque enfant a ensuite choisi un arbre et avec le Maire et les élus, ont positionné les jeux et les arbres sur le City, en laissant de la place pour un skate park et une piste cyclable.

Marine Fournier a expliqué comment elle a choisi son arbre et Noémie Saby a donné le budget global : 4 000 € de fournitures.

Ces plantations seront faites fin octobre 2017 et l'installation des jeux sera réalisée après la rentrée.

**Ces aménagements ont été approuvés à l'unanimité par le Conseil municipal.**



- **Information préalable**

M. Chambon et consorts, suite au jugement contre le permis de construire Tavernier, ainsi que M. Tavernier n'ont pas fait appel du jugement du tribunal administratif. M. Tavernier a déposé un permis modificatif la semaine dernière suite à ce jugement, qui est en cours d'instruction par le service ADS.

- **Communauté de Communes Dombes Saône Vallée**

- Conseil communautaire du 10 avril 2017

**1. Approbation des comptes administratifs**

Approbation des comptes administratifs 2016 des 7 budgets de la CCDSV :

Budget principal 2016 : 19, 25 million d'€ en recettes et de 15,61 millions d'€ en dépenses.

Budget assainissement collectif 2016 : 3,97 millions d'€ en recettes et de 3,93 millions d'€ en dépenses.

Budget assainissement non collectif : 64 000 € en recettes et de 71 000 € en dépenses.

Budget aménagement ZAE : 11,01 millions d'€ en recettes et de 11,20 millions en dépenses.

Budget immobilier 2016 : 0,53 millions d'€ en recettes et de 1,49 millions d'€ en dépenses

Budget transport 2016 : 1,17 millions d'€ en recettes et de 1,18 millions d'€ en dépenses.

Budget GEMAPI 2016 : 0,41 millions d'€ en recettes et 0,27 millions d'€ en dépenses.

## **2. Vote des budgets**

Vote des taux de la fiscalité :

- CFE (Contribution Foncière des Entreprises) à 22,17 %
- TH (Taxe d'Habitation) à 6,70 %
- TFB (Taxe sur le Foncier Bâti) à 0,012 %
- TFNB (Taxe sur le Foncier Non Bâti) à 2,02 %
- TEOM : Zone 2 : plus d'un service 9,62%, zone 3 : un service 7,62%

Adoption des budgets primitifs 2017 :

### **1. Budget principal :**

Fonctionnement : 14,19 millions d'€ en dépenses et recettes

Investissement : dépenses (hors RAR) 2,92 millions d'€

Investissement recettes (hors RAR) 4,56 millions d'€

### **2. Budget assainissement collectif**

Fonctionnement : 4,43 millions d'€ en dépenses et recettes

Investissement dépenses (hors RAR) 5,15 millions d'€

Investissement recettes 5,25 millions d'€

### **3. Budget assainissement non collectif**

Fonctionnement : 0,16 millions d'€ en dépenses et recettes

### **4. Budget aménagement des zones d'activités économiques (HT)**

Fonctionnement : 7,29 millions d'€ en dépenses et recettes

Investissement : 8,04 millions d'€ en dépenses et recettes

### **5. Budget immobilier d'entreprise (HT)**

Fonctionnement : 0,37 millions d'€ en dépenses et recettes

Investissement : (hors RAR) 0,997 millions d'€ en dépenses et recettes

### **6. Budget Transport (M43 - HT)**

Fonctionnement : 1,53 millions d'€ en dépenses et recettes

Investissement dépenses (hors RAR) 0,87 millions d'€

Investissement recettes (Hors RAR) 0,18 millions d'€

### **7. Budget GEMAPI (M14 - TTC)**

Fonctionnement : 0,45 millions d'€

Investissement : (hors RAR) 0,19 millions d'€ en dépenses et recettes

### **3. Convention d'objectif avec Les Passeurs (cinéma)**

La CCDSV assure la gestion de l'équipement culturel d'intérêt communautaire « La Passerelle », comprenant un auditorium / salle de cinéma actuellement géré par l'association Les Passeurs.

La nouvelle convention pluriannuelle qui a été approuvée reprend les conditions de la précédente : mise à disposition des locaux, objectifs, moyens, stratégie de l'association et de la CCDSV en matière de diffusion, de promotion du cinéma et d'éducation à l'image sur le territoire pour une période de 3 ans.

### **4. Avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de la crèche Montfray à Fareins**

Approbation de l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre pour un montant de 142 175€ HT.

Ce nouveau montant du marché ne modifie pas l'enveloppe globale de l'opération fixée à 1 920 000 € TTC (hors travaux assainissement).

### **5. Désignation d'un représentant au sein de l'association Espace talançonnais (petite enfance)**

Mme Anny SANLAVILLE, Vice-Présidente chargée de l'Action sociale et du Logement a été désignée pour représenter la CCDSV au sein du Conseil d'Administration de l'association EspaceTalançonnais.

### **6. Adhésion à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC)**

Adhésion de la Communauté de communes Dombes Saône Vallée à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01).

### **7. Adhésion à la FNCCR et au GRAIE**

Approbation de l'adhésion de la CCDSV à la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR) et au Groupement Régional d'Animation et d'Information sur l'Eau (GRAIE).

### **8. Désignation de nouveaux délégués au SMICTOM (Parcieux, Beauregard)**

M. André MUT et Mme Nadine VIOLLAND sont désignés délégués au SMICTOM

### **9. Désignation d'un nouveau délégué au SM SCOT (Misérieux)**

M. Etienne SERRAT est désigné délégué au SM SCOT et M. Gabriel AUMONIER délégué suppléant.

- **SMICTOM** (Syndicat Mixte Intercommunal de Collecte et Traitement d'Ordures Ménagères Saône Dombes)
  - Comité syndical de mai

M. Montessuit a invité des représentants de Veolia à s'expliquer sur les dysfonctionnements liés au rattrapage des collectes des jours fériés. Le directeur présente ses excuses pour les collectes oubliées le samedi 15 avril dans un secteur de Trévoux, jour de rattrapage du lundi de Pâques. Il explique qu'un courrier de pénalités d'un montant de 2 420,40 € HT a été envoyé par le SMICTOM. Le SMICTOM remercie la société Veolia pour sa réactivité le mardi 18 avril en envoyant une équipe de collecte dans les 2 heures.

#### **Transfert de prestataire déchèterie**

Mme Faye explique les difficultés de reprise des 2 déchèteries. L'ancien prestataire, Quinson Fonlupt, n'ayant pas vidé les 2 bennes et pas nettoyé les sites, s'est vu signifier, par LRAR, le mécontentement du syndicat, la liste des réparations à effectuer et l'application de pénalités ; le nouveau prestataire, PAPREC, est en cours de réorganisation de ces 2 sites, nous espérons que ces changements seront très bientôt visibles.

#### **Papier de bureau**

17 communes sur 22 ont adhéré à ce nouveau service. Une personne a été recrutée par la recyclerie.

#### **Concours de collecte de piles dans les écoles**

Les quantités de piles collectées atteignent 2,7 tonnes pour 6 écoles représentant 13 classes (en moyenne 7 tonnes sont collectées par an en déchèterie), ce qui représente une belle opération. L'école des Marronniers ne participait pas à cette opération. M. Montessuit viendra présenter le rapport d'activité au CM du mois d'août ou de septembre.

- **SIEA** (Syndicat Intercommunal d'Energie et de E-communication de l'Ain)
  - **Info sur la contribution des communes à la compétence « communication électronique »**

Depuis 2010, la contribution des communes pour la part « Communication Electronique » a été fixée à 0,14 € par habitant. Lors du Débat d'Orientations Budgétaires, une contribution supplémentaire de l'ordre de 5 € par habitant avait été évoquée.

Suite au travail mené avec le Département, les Communautés de Communes et d'agglomération en vue de la création d'un syndicat mixte, une nouvelle proposition a été formulée à 3 € par habitant dans la zone conventionnée soit pour Parcieux 3 591 € plus la contribution de base de 167,58 € représentant un total de 3 758,58 € pour l'année 2017 (1 197 habitants). Une décision modificative sera à prendre en septembre.

- **Commune**
  - Administration
    - Elections législatives

PARCIEUX :

Résultats du 2nd tour des élections législatives :

866 électeurs – 420 votants – participation : 48,50 %

225 voix pour Marie-Jeanne BEGUET – 161 voix pour Charles DE LA VERPILLIERE

DEPARTEMENT DE L'AIN :

5 députés élus :

1ère circonscription : Xavier BRETON – 2ème circonscription : Charles DE LA VERPILLIERE – 3ème circonscription : Olga GIVERNET – 4ème circonscription : Stéphane TROMPILLE – 5ème circonscription : Damien ABAD

- Cadre de vie
  - Salle polyvalente : travaux et organisation

Calendrier :

. Permis de Construire déposé mi-mai 2017 (instruction 4 à 5 mois)

. Désamiantage : mi-septembre 2017

. Travaux : de octobre 2017 à avril 2018

. Dernière manifestation dans la salle polyvalente : forum des associations, le vendredi 8 septembre 2017

. La bourse aux jouets de la Joujouthèque (prévue en novembre 2017) et le loto du Sou des écoles (prévue en janvier 2018) sont annulés

### Organisation pour les associations :

Actuellement, Les Colchiques, Voie des sens, Galaxie Dance, la gym volontaire, l'école et les NAP utilisent la salle polyvalente du lundi matin au vendredi après-midi. La salle est occupée en soirée, du lundi au jeudi soir.

Une réunion a eu lieu avec les utilisateurs principaux le 10 juin dernier : l'école et les NAP vont s'adapter à la situation et n'utiliseront pas de salle communale pendant la période des travaux. Il a été proposé aux associations citées plus haut d'utiliser la salle du Conseil qui est l'unique local communal pouvant accueillir des activités, avec toilettes et normes de sécurité (pour info : pièce de 53 m<sup>2</sup> avec une capacité d'accueil maximum de 49 personnes). Avant de proposer cette salle, l'équipe municipale a suivi plusieurs pistes dont celles de salles disponibles dans les communes voisines : les réponses ont été négatives.

A partir du lundi 11 septembre 2017, la salle du Conseil sera occupée par les associations communales, du lundi matin au jeudi soir.

Une convention temporaire d'occupation d'une salle communale sera signée avec les associations concernées qui devront nous fournir une nouvelle attestation d'assurance. Une clé de la salle du Conseil sera prêtée aux 4 associations. Galaxie Dance, Voie des sens et la Gym volontaire s'engagent à débarrasser les placards de la salle associative de leur matériel avant le 1er septembre. Une solution sera trouvée pour entreposer le matériel à la mairie.

### Organisation pour la mairie :

Cette nouvelle organisation aura des effets sur l'organisation municipale :

. Changement de jour pour la séance du Conseil Municipal puisque la salle sera occupée le lundi soir. Il est proposé le 3ème vendredi du mois à partir de septembre : 15 septembre – 20 octobre – 17 novembre – 15 décembre – 19 janvier...

. Des activités auront lieu pendant l'ouverture du public à la mairie pouvant gêner les personnes accueillies et les secrétaires. Les locataires seront également informés de la nouvelle organisation qui entraînera certaines nuisances sonores : les associations qui utiliseront la salle en soirée ont été sensibilisées sur ce point précis. Chacun a accepté ou acceptera les désagréments et les gênes occasionnées afin de profiter d'une salle polyvalente rénovée et adaptée aux activités.

. Emilie Guignardat, secrétaire de Mairie, sera la seule personne responsable du planning de la salle du Conseil.

. La salle associative sera également fermée pendant la durée des travaux. Afin de ne pas pénaliser les associations, la salle du Conseil pourra être réservée pour les réunions, assemblées générales, etc... mais uniquement le jeudi de 17 h 00 à 20 h 00 ou le vendredi de 17 h 00 à 21 h 30. Le Maire et les adjoints seront particulièrement vigilants pour fixer leurs différentes réunions.

. La table du Conseil sera démontée – Les Colchiques utiliseront les petites tables de la salle polyvalente qui seront également utilisées pour les conseils municipaux.

### Information des habitants :

Le flash-info n° 7 est en cours de réalisation pour informer les parcevins sur les travaux concernant les locaux communaux : salle polyvalente et agence postale. L'encart du bas de page sera consacré au changement de jour du conseil municipal. La distribution est prévue mi-juillet.

### Information des associations :

Un point précis sera fait à toutes les associations communales lors de la 3ème rencontre annuelle avec les élus qui aura lieu le 29 juin prochain.



#### ▪ **Location logement mairie**

Les locataires de l'appartement nord : Monsieur Dambel et Madame Rimboud arrivent cette fin de semaine. La remise des clés se fera à l'état des lieux d'entrée.

#### ▪ **Travaux réseau eaux pluviales**

Lors des orages du mercredi 31 mai 2017, plusieurs secteurs de la commune ont subi des dégâts : chemin des Muriers, chemin du Trêve d'ars (suite à la modification d'un avaloir sur la commune de Reyrieux), rue de la Belle Cordière/Allée des Marronniers, au camping avec la remontée d'eaux usées dans les réseaux (intervention de la Communauté de Communes pour remédier à cet incident début juin), chemin du Mont Peloux sur la partie haute (un passage canadien sera réalisé pour capter les eaux angle chemin du Mont Peloux et chemin Pennetières, chemin du Pont de l'Âne angle route de Genay.

Les travaux de changement de la canalisation rue de la Belle Cordière ont été réalisés et un curage des réseaux d'eaux pluviales sera fait avant la fin du mois.

Un devis a été réalisé par la société Réalité environnement pour établir un diagnostic des réseaux d'eaux pluviales avec relevé topographique des ouvrages et une tranche optionnelle de diagnostic et propositions d'aménagement. Le montant de cette étude est de 7 960 € HT. Total 11 460 € avec la tranche optionnelle. Une recherche de subvention sera réalisée avant de mener à bien cette étude.

#### ▪ **Participation citoyenne (bilan 2016) – 3 juin 2017**

Les 6 référents de la participation citoyenne étaient présents ainsi que le Capitaine Binet du groupement de brigades de Trévoux. Les réunions de bilan ont lieu 2 fois par an (avant l'été) et à l'automne.

Il a été rappelé que la participation citoyenne a comme objectifs : l'information, la prévention, la vigilance, la création ou le maintien du lien social, avec une attention particulière aux personnes vulnérables. La convention avec l'Etat, la gendarmerie et la commune a été signée le 26 janvier 2016.

Le Capitaine BINET a ensuite dressé le bilan des délits à Parcieux, pour la période allant du 01.05.16 au 01.05.17.

. Atteinte aux biens : 2016 : 8 - 2017 : 13

. Vols sans violence : 2016 : 5 - 2017 : 13

. Cambriolages : 2016 : 2 - 2017 : 10

Ces chiffres en augmentation sont expliqués en partie par :

. Les faibles effectifs de personnel de la brigade de Trévoux : 33 gendarmes interviennent dans 18 communes (44 000 habitants).

. Une délinquance très mobile : proximité de l'axe auto-routier

. Des communes limitrophes avec Police Municipale et/ou vidéo-surveillance entraînant un déplacement de la délinquance vers d'autres communes non équipées

Le Capitaine BINET confirme une baisse très nette des cambriolages et délits dans les communes équipées de vidéo-surveillance.

Une étude sur la vidéo-surveillance sera faite pour répondre aux questions suivantes :

- Coût ? (achat ou location du matériel ?)

- Emplacement de la vidéo ?

- Exploitation des images ?

- Efficacité vidéo surveillance ?

Contact sera pris avec la Commune de Chaleins (même nombre d'habitants que Parcieux) qui a installé récemment une vidéo-surveillance.

#### ○ **Vie associative**

##### ▪ **Compte rendu assemblée générale MJC**

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

La MJC, autour des valeurs de citoyenneté, de culture et d'éducation pour tous, a contribué une nouvelle fois en 2016 à sa mission d'animation du territoire et du maintien du lien social ; à travers différents évènements, de multiples activités et autour de son pôle jeunesse.

L'année fut également intense au niveau de la vie interne de la maison, avec la mise en place d'un poste de direction associatif (avec le soutien des 4 communes partenaires, engagées sur 5 ans) et le remplacement de Caroline Heissat par Thierry Perrier en Juillet 2016.

Enfin, le travail de réactualisation du projet associatif 2017-2021 a été conduit de Mai 2016 à Avril 2017 par l'ensemble du CA, des salariés, des animateurs d'activités, d'adhérents et par les communes partenaires.

## RAPPORT D'ACTIVITES 2016

Total de 775 adhérents répartis sur une quinzaine de communes, dont environ 65% sur les communes partenaires et 5% sur Parcieux.

30 activités sont animées par 30 animateurs d'activités, dont 7 sont bénévoles.

3 salariés permanents (Thierry Perrier, Directeur ; Cécile Fass, coordinatrice enfance jeunesse et activités et Quentin ALLEMAND, animateur enfance jeunesse) et une stagiaire en communication/projets conduisent les 3 pôles : les activités, les événements et le pôle jeunesse.

18 administrateurs bénévoles et une quarantaine d'adhérents bénévoles contribuent à la vie associative.

- Activités :
  - activités musicales et projets musicaux avec 164 adhérents
  - activités sportives et de relaxation avec 311 inscrits
  - activités créatives avec 56 adhérents
  - les langues avec 30 adhérents
  - activités Arts vivants (danse, théâtre et cirque) avec 130 adhérents
  - stages découvertes
- Evènements (exemples) :
  - Rêves de cirque sur Reyrieux et Parcieux (Juin 2016)
  - Maison hantée et bal des vampires (Octobre 2016)
  - Saint Patrick (Mars 2017)
  - Trèfle Talançonnais (Avril 2017)
- Pôle jeunesse :
  - Constat d'une baisse du nombre de jeunes fréquentant le pôle jeunesse (88 jeunes en 2016 dont 3 de Parcieux, contre 113 en 2015 dont 6 de Parcieux), mais une augmentation des heures de présence
  - Confirmation d'une présence assidue de jeunes entre 11 et 15 ans
  - Présence plus faible du public 15-17 ans
  - Partenariat fort avec le collège sur Reyrieux
  - Sur la CCDSV, un partenariat croissant via le collectif enfance jeunesse
  - Exemple d'actions : l'accueil libre, les séjours neige et d'été et le forum parentalité

## RAPPORT FINANCIER

Le résultat net comptable est de 15 313 €.

C'est la 3ème année de suite où les résultats sont positifs.

Le bon résultat de l'exercice est dû, en grande partie, au non remplacement de l'animateur culturel sur l'exercice 2016.

Selon le cabinet Fournand (Expert Conseil), la situation est saine et l'association est bien gérée.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le bureau reste identique. Seul un changement de vice-président a eu lieu.

Ce compte rendu est consultable en mairie.

- Compte rendu assemblée générale Club aquatique du 20 mai 2017

Le Club a participé aux forums des associations de Parcieux et Reyrieux en septembre 2016 avec des personnes plus intéressées par l'aviron que par le canoë.

55 personnes sont sorties en canoë et 156 en aviron sans compter les sorties de groupes et découvertes aviron.

Très belle saison jusqu'en décembre. Au printemps, beaucoup de pluie et de courant ont perturbé les sorties. Les sorties de groupe en canoë ont été rares et l'apport financier qu'elles représentent n'a pas été à la hauteur des prévisions.

Le club a accueilli le centre de loisirs de Parcieux avec 25 enfants.



La journée « porte ouverte » a vu une belle affluence avec des essais gratuits de canoë et baptêmes d'aviron. Un panneau avec le logo du club a été posé sur la façade.

Pour la réparation des bateaux, ce sont des adhérents qui s'en occupent. Au niveau de l'aménagement des locaux, les racks de rangement des bateaux et des pelles ont bien avancé permettant d'avoir un hangar mieux organisé. Ces supports et la rambarde seront à peindre cette année : la mairie fournit la peinture dans le cadre de l'entretien des bâtiments.

Le club a remercié la mairie qui a augmenté la subvention annuelle de 150 à 230 euros en 2016.

Le projet ponton devait débiter en 2017. Il est repoussé à 2018.

Le bilan financier sur l'année 2016 fait apparaître un solde négatif de 412,31 € en partie dû à un manque à gagner sur les sorties canoës de mai/juin (mauvais temps) et à l'opportunité d'achat de bateaux d'aviron.

- Fête de la musique

Organisée en partenariat avec l'atelier Big Bang, la 5<sup>ème</sup> édition de la fête de la musique se déroulera dans le parc de la cure à partir de 18 h ce samedi 24 juin 2017

Le parc accueillera dès le début d'après-midi l'exposition de peinture de l'Atelier Big Bang.

De 18 à 19 h : apéritif offert par la municipalité avec bande son (Batucada de Reyrieux non disponible cette année).

A partir de 19 h : buvette et petite restauration tenue par Big Bang

De 20 h à 24 h : groupes musicaux : 3 dont un originaire de Parcieux (Marina Cardoso) + 1 surprise

Programmation organisée en relation avec Peter Petersen, M. Ribbe (habitant de Parcieux/ professeur de musique) et la MJC de Reyrieux.

La municipalité prend en charge le casse-croute des musiciens et techniciens. (env. 25 personnes)

Communication : flyer distribué aux Parcevins week-end du 11 juin / affiches / banderole (2)

Le Progrès et la Voix de l'Ain sont informés et invités. Tables et chaises seront amenées à la cure par Alexandre.

Rangement impératif le soir pour transfert à l'aube le dimanche matin dans la cour de la mairie pour le Grand p'tit déj. Repli à la salle polyvalente en cas de mauvais temps.

- Grand petit déj

La 3<sup>ème</sup> édition du GRAND p'tit déj aura lieu ce dimanche 25 juin, de 8 h à 11 h dans la cour de la mairie. Les bénéfices seront reversés à l'association handicap Evasion. Les joëlettes, sorte de brancard avec des roues tout terrain seront présentées : ce matériel, créé par l'association, permet d'emmener des personnes handicapées en randonnées, trails, promenades, etc... De nombreuses associations, élus et parcevins sont parties prenantes de cette manifestation avec le soutien de la commune qui finance l'impression des flyers et affiches pour un montant de 138 € HT.

- Ecole / jeunesse

- Synthèse du questionnaire « temps périscolaire »

64 questionnaires retournés : 19 en CE2/CM1/CM2, 19 EN CE1/CE2, 14 en GS/CP et 12 en PS/MS.

Il ressort de ces questionnaires qu'une grande majorité des enfants fréquente les NAP et la garderie.

Ce qu'on peut retirer de ce questionnaire est que les familles sont très majoritairement satisfaites des temps périscolaires, que ce soit en termes d'horaires, de contenu éducatif, d'aspects administratif, financier et informatif.

La plupart des enfants sont satisfaits des NAP.

Une grande majorité de famille considère les temps périscolaires adaptés au rythme biologique de l'enfant, à l'apprentissage de compétences manuelles, éducatives, sportives, aux objectifs du vivre ensemble et aux apprentissages scolaires.

En ce qui concerne l'impact des activités proposés sur les NAP sur leur enfant, une majorité importante de familles estime que cela n'a pas ajouté de fatigue supplémentaire à leur enfant, que cela a amélioré le respect des autres, la confiance en soi de leur enfant et la curiosité de leur enfant.

En ce qui concerne l'impact sur l'organisation familiale, seules 10 familles le jugent négatif, les autres familles étant plutôt positives, 10 l'estimant sans impact.

Quant aux améliorations à apporter, voici les souhaits les plus marquants des familles :

- 25% que le choix des activités soit fait par les enfants
- 15% que la qualité ou le type d'activités proposées évoluent.

- **Rêves de cirque**

Comme en 2016, la commune de Parcieux accueillera un spectacle de cirque le mardi 27 juin prochain, dans le cadre du festival « Rêves de cirque » organisé par le centre social de Châtillon sur Chalaronne. Cette action est menée conjointement avec la MJC Le Trait d'Union.

Deux compagnies ont été choisies :

- Les Romain-Michel avec leur spectacle « Street chaud », alliant le théâtre burlesque, le cirque et la musique
- Vis-à-vis théâtre avec leur spectacle « Pow, Pow, Pow ».

Rendez-vous au City stade à partir de 18h30.

Les flyers, distribués dernièrement aux Parcevins, ont été réalisés par les enfants du centre de loisirs. Ils seront également diffusés par la MJC, lors du spectacle de Reyrieux, le 22 juin.

L'électricité et l'eau seront fournies par l'entreprise Richard.

Le budget de la commune alloué pour cette action est de 500 €. A cela, il faut ajouter les repas du soir pour les 5 artistes, qui dîneront au restaurant « Les petites voiles ».

- **Questions diverses**

- **Tour de l'Ain**

Le tour de l'Ain est une course cycliste professionnelle et internationale qui se déroule chaque été. Environ 500 coureurs traverseront Parcieux le mercredi 9 août entre 11 h 30 et 16 h 30 à l'occasion de la première étape Polliat / Trévoux. 3 courses sont au programme. Horaires de passage : course cyclo 11 h 30 à 13 h. Course Cadet 14 h 20 à 14 h 40. Caravane publicitaire à partir de 15 h. Course professionnelle 15 h 50 à 16 h 20.

Un arrêté de stationnement sera pris pour la route de Genay et la route de Reyrieux afin de laisser libre la chaussée. Afin de renforcer le dispositif sécurité, la commune recherche des signaleurs. Nous sollicitons tous les Parcevins pour une inscription en mairie avant le 7 juillet. Mr BADOIL est désigné comme « référent sécurité » pour notre commune.

- **Voyage des aînés du 13 juin 2017**

Voyage organisé pour les personnes de plus de 68 ans au Parc des Oiseaux de Villars. Le repas a été pris au Pélican Frisé et a été suivi du spectacle des oiseaux en vol. La journée a été un succès.

- **Bilan Fête des Mères du 19 mai 2017**

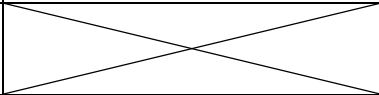
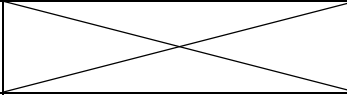
La date a été anticipée du fait du long week-end de l'Ascension. Environ 200 personnes étaient présentes à la cérémonie. Après le discours du Maire, les enfants de l'école des Marronniers ont chanté sous la direction des enseignantes et animatrices. La traditionnelle rose a été offerte à toutes les mamans (fournie par l'entreprise DULAC) puis la soirée s'est poursuivie autour d'un buffet sucré dans la convivialité.

Le budget total est de 810,00 € pour cette manifestation.

- La croix cassée, rue Comte de Chateaubriand, sera réparée dans les jours prochains.
- 1. Personnel communal :
  - disponibilité renouvelée pour un an pour Charlotte Mourlat
- 2. Intervention des élus auprès de la population :
  - en cas de feux ou de bruits en dehors des horaires et jours autorisés : intervention du conseiller municipal, sinon appel au maire ou appel à la gendarmerie
  - travaux en août : peinture de la salle de motricité de l'école maternelle
  - pas de conseil municipal en juillet
  - prochain conseil municipal : lundi 28 août.

### **CLOTURE DE LA SEANCE à 22 h 00**

Le secrétaire de séance,  
André MUT.

Vincent LAUTIER		Hervé PERONNET	
Michel BADOIL		Anne Lise PINTENO	
Nathalie BOUGAIN		Yves RODRIGUEZ	
Xavier CHALANDON		Annie SKRZYPCZAK	
Sophie DELSIGNORE		Dominique TALLON	
Jacqueline DUFOUR		Nathalie TISSERAND	
Michèle FOLACHIER		Anthony WILLAUME	
André MUT			